Plan de formation

Rédaction de rapport d'expertise et témoin expert au tribunal

Description de la formation

La formation met l'accent sur la crédibilité, le professionnalisme et la rigueur scientifique qui sont des paramètres fondamentaux, particulièrement dans le cas du témoin expert et de son rapport. Tout professionnel et toute professionnelle est susceptible de devoir rédiger et soumettre un rapport d'expertise. Il est également possible qu'il ou elle soit appelé ou appelée au tribunal à titre d'expert ou d'experte ou comme témoin ordinaire pour témoigner sur les faits. Dans un cas comme dans l'autre, il lui est essentiel de maîtriser les techniques et les règles de base de la présence au tribunal.

Objectifs pédagogiques

Préparer votre présence au tribunal, peu importe la juridiction (cour municipale, cour supérieure, tribunaux administratifs), comme témoin ordinaire ou comme témoin expert; Présenter un témoignage (ordinaire ou d'expertise) selon les règles de l'art; Maîtriser les éléments de planification, de rédaction et de présentation d'un rapport d'expertise.

Contenu

Les deux types de témoignages – définitions et rôles :

- Témoin ordinaire;
- Le témoin expert.

Le rapport soumis au Tribunal :

- Définition;
- Utilité pour le tribunal;
- Les critères;
- Les exigences de rédaction.

La vacation au tribunal :

- La préparation du témoignage;
- L'interrogatoire;
- Le contre-interrogatoire;
- La présentation du rapport d'expertise;
- L'utilisation de l'audiovisuel.

Méthodologie

- Exposé
- Travail d’équipe
- Travail individuel

Clientèle visée

Architectes, ingénieurs et ingénieures, technologues, inspecteurs et inspectrices en bâtiment

À savoir lorsque cette formation est en ligne

Plan de formation

Rédaction de rapport d'expertise et témoin expert au tribunal

Nos formations en ligne sont diffusées sous forme de classes virtuelles interactives et nous travaillons avec la plateforme Zoom.

Vous devez avoir un ordinateur avec un bon accès à Internet ainsi qu'une caméra, un micro et des haut-parleurs afin de participer à la formation. La caméra doit être fonctionnelle et être ouverte tout au long de la formation pour faciliter les échanges avec le formateur et le volet pratique de la formation.

Formateur(s)

Claude Latulippe
Claude possède plus de 39 ans d'expérience dans le domaine de la technologie de l'architecture. Reconnu devant les tribunaux civils comme expert en bâtiment depuis plus de 30 ans, il pratique principalement l'expertise technico-légale et l'inspection pré-achat (plus de 12 500 dossiers). Claude est le co-auteur de la « Norme minimale de pratique en inspection pré-achat ». Il a collaboré à différentes émissions comme expert telles J.E., La Facture et S.O.S. proprios. De plus, il fut l'un des principaux participants et collaborateurs dans la reconnaissance de la problématique de la pyrite et de l'ocre ferrugineuse. Membre du comité permanent du BNQ de la norme BNQ 3009-600 Investigation et réhabilitation des bâtiments contaminés par la moisissure.

Durée

1 jour(s) pour un total de 7 heure(s).

Coût par participant en formation publique

607 $

Prochaines dates en formation publique

2 décembre 2026 (Classe virtuelle)
8 mars 2027 (Montréal)

La bonne formation au bon moment. ÉTS FORMATION est le leader universitaire en formation continue avec plus de 8000 participants et participantes formés annuellement et une offre de plus de 300 différentes formations. Nos formations sont pratiques et pragmatiques et affichent un taux de satisfaction supérieur à 90 %. Consultez notre programmation complète au http://www.etsformation.ca/